

NOTE D'INFORMATIONS AUX COACHES

Bulletin n° 1 du 12 juin 2019

Planification des meetings et examens nationaux pour les coaches A

La direction technique nationale vous informe que les meetings nationaux pour le renouvellement et les accréditations des cartes de coaches de la catégorie A seront programmés la veille des compétitions nationales. (Période d'octobre 2019 à janvier 2020).

Ces meetings auront lieu dans les gymnases où se dérouleront les compétitions ci-dessous. (Excepté à Coubertin)

(Les dates et les lieux ne sont pas encore définis. Une 2^{ème} note d'information (bulletin n°2) sera diffusée sur le site fédéral en septembre 2019)

- Open Adidas
- Coupe de France minimes
- Coupe de France cadets
- Coupe de France juniors
- Coupe de France seniors

A l'occasion de ces déplacements, les coaches auront la possibilité de choisir la date de participation à un des meetings proposés.

La carte de coach sera valable deux saisons sportives, du 1^{er} septembre 2019 au 30 juin 2021.

Le nombre de coach A par club est de 3 maximum

Horaires prévisionnels :

- Les futurs coaches A : de 17h00 à 20h30
Ils devront passer l'examen (QCM) et participer au meeting national afin d'être accrédités coach A.
- Les coaches A déjà accrédités : de 18h00 à 20h30
Ils devront participer au meeting pour le renouvellement de leur carte de coach A

Programme type et sujets prévisionnels

- De 17h00 à 17h30 : Emargement des futurs coaches A.
- De 17h30 à 18h30 : Examen
Sujets du QCM :
 - 15 questions sur le règlement des compétitions et de coaching.
 - 15 questions sur le règlement d'arbitrage.
- De 18h00 à 18h30 : Emargement des coaches A.
- De 18h30 à 20h30 : Meeting national pour tous les coaches A

Sujets abordés :

- Présentation des modifications du règlement des compétitions.
- Présentation des modifications relatives au coaching.
- Analyse des séquences vidéo des combats liées aux situations principales les plus sensibles.
- Explications détaillées du système de la vidéo replay.

Rappel des prérequis

COACHES DE LA CATEGORIE A

Licence	Licence fédérale de la saison sportive en cours
Age	18 ans minimum
Grade	2 ^{ème} dan (Ou inscrit à l'examen du 2 ^{ème} dan. (Une attestation d'inscription au 2 ^{ème} dan de l'organisme territorial est obligatoire)
Diplôme	Minimum DIF (Ou engagé dans le processus de formation du DIF (Une attestation d'inscription au DIF de l'organisme territorial est obligatoire)
Types de compétitions autorisés à coacher	Toutes les compétitions nationale, régionales, interdépartementales et départementales

Compétitions nationales concernées par ce dispositif de coaching

Les compétitions de karaté, épreuve combat :

- Championnats de France minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans.
- Championnat de France des ligues régionales.
- Open Adidas.
- Coupes de France, pupilles, benjamins, minimes, cadets, juniors, espoirs et seniors.
- Coupes de France zones nord et sud.
- Coupe de France corpo intergénérationnelle.

Les compétitions des disciplines associées ainsi que les compétitions de styles en karaté et autres pratiques ne sont pas concernées par ce dispositif de coaching. Cependant, certaines disciplines associées ou autres pratiques ont leur propre dispositif.

Afin de prendre en compte votre participation à un des meetings nationaux proposés, veuillez renseigner le formulaire d'inscription qui est sur le site fédéral, dans la même rubrique.